

INSTRUCTION DE MONTAGE ET DE L'EXPLOITATION DU DISPOSITIF D'ATTELAGE : Renault Clio II (3P/5P) (03/1998 -)

N° de cat. R-020

DESTINATION

Le dispositif d'attelage à boule **R-020** pour la voiture **Renault Clio II (3P/5P)** est destiné à tirer des remorques. Ce dispositif possède le Certificat d'Homologation actuel qui donne le droit à designer le produit avec la marque d'homologation **e20**.

CONDITIONS D'INSTALLATION

Le dispositif d'attelage à boule **R-020** peut être utilisé et exploiter pour une voiture des éléments de carrosserie sont en état technique correct. L'attelage doit être monté et exploité dans une voiture en accord avec cette instruction. Toutes les vis et les écrous qui sont dans l'attelage à boule doivent être vissés avec les couples de serrage de valeurs données dans la table ci-dessous (pour les vis de la classe 8.8):

M8 - 25 (Nm)	M12 - 85 (Nm)
M10 - 50 (Nm)	M16 - 200 (Nm)

CONDITIONS D'EXPLOITATION

Le dispositif d'attelage à boule **R-020** a une plaque signalétique qui définit le chargement correct et sûr d'attelage c'est-à-dire:

Type: R-020	Le numéro de catalogue.
A50-X	La classe de dispositif d'attelage à boule. (l'appareil embrayé)
e20	N° de certificat d'homologation d'attelage à boule.
0001-00	La puissance théorique de référence qui agit sur le dispositif d'attelage à boule.
D = 6,4 kN	La Pression max autorisée sur la boule d'attelage.
S = 75 kg	Le chargement max acceptable de la remorque.
R = 1200 kg	

La formule pour calculer la puissance D :

$$D = g \times \frac{T \times R}{T + R} \text{ kN}$$

T – la masse maximum techniquement admissible en tonnes d'un véhicule (aussi de remorqueur) qui tire ensemble, s'il y en a, le chargement vertical d'une remorque avec l'essieu central.

R – la masse maximum techniquement admissible, en tonnes, d'une remorque avec un timon mobile verticalement ou la semi-remorque.

g – l'accélération de la pesanteur (accepté comme $9,81 \text{ m/s}^2$)

Pendant l'exploitation, chacun des éléments du dispositif d'attelage à boule devraient être pris isolément, maintenus dans l'état technique propre et protégé contre la corrosion. Pendant le remorquage, la remorque doit être jointe avec une jointure supplémentaire, élastique qui a l'endurance approprié (câblé, chaîne). En exploitant l'attelage à boule, il faut contrôler périodiquement les liaisons des vis, et en cas du desserrage des écrous il faut les visser.

MONTAGE

Le dispositif d'attelage à boule **R-020** consiste en éléments suivants :

- | | |
|---------------------------------|-------------|
| 1. Poutre principale | - 1 pièce |
| 2. Boule d'attelage | - 1 pièce |
| 3. Support de prise électrique | - 1 pièce |
| 4. Ensemble de support – droit | - 1 pièce |
| 5. Support droit – plié | - 1 pièce |
| 6. Ensemble de support – gauche | - 1 pièce |
| 7. Vis M10x40 | - 12 pièces |
| 8. Vis M12x65 | - 2 pièces |
| 9. Rondelle 10,5 | - 24 pièces |
| 10. Rondelle 13,0 | - 2 pièces |
| 11. Rondelle élastique 10,2 | - 12 pièces |
| 12. Rondelle élastique 12,2 | - 2 pièces |
| 13. Écrou M10 | - 12 pièces |
| 14. Écrou M12 | - 2 pièces |

Pour monter le dispositif d'attelage à boule, il faut suivre la notice au-dessous :

1. Le montage du dispositif d'attelage à boule ne nécessite pas de la coupure du pare-chocs arrière.
2. Démonter le pare-chocs arrière.
3. Dévisser le dispositif d'attelage pour les éléments de montage.

4. Fixer les supports aux longerons du côté droit aux trous d'origine :
 - ensemble du support – droit, fixer du côté droit
 - support droit – plié, fixer du côté gaucheVisser l'ensemble les uns avec les autres à l'aide des vis M10x40 (7) avec des rondelles 10,5 (9), des rondelles élastiques 10,2 (11) et des écrous M10 (13).
5. Fixer l'ensemble du support – gauche (6) au longeron du côté gauche du véhicule aux trous d'origine et visser par les trous à l'aide des vis M10x40 (7) avec des rondelles 10,5 (9), des rondelles élastiques 10,2 (11) et des écrous M10 (13).
6. Au panneau arrière du véhicule fixer la poutre (1) et visser par les trous d'origine avec les supports déjà montés (4,5,6) à l'aide des vis M10x40 (7) avec des rondelles 10,5 (9), des rondelles élastiques 10,2 (11) et des écrous M10 (13).
7. Monter le pare-chocs arrière.
8. À la poutre (1) visser la boule (2) à l'aide des vis M12x65 (8), des rondelles 13,0 (10), des rondelles élastiques 12,2 (12) et des écrous M12 (14), en vissant simultanément le support de prise électrique (3) du côté gauche de la boule (2).
9. Vérifier si toutes les connexions de vis ont été correctement serrées.

ATTENTION : Vérifier le serrage de toute la boulonnerie après 1 000 km de traction. La boule d'attelage doit être maintenue propre et conservée de graisse consistante. Appliquez la protection de la boule. Tous les dégâts mécaniques du dispositif d'attelage à boule **R-020** excluent son exploitation suivante. **Il ne faut pas** le réparer si le dispositif est avarié. Le producteur ne prend pas la responsabilité pour les dégâts qui ont été créés par l'utilisation impropre de la notice de montage donnée ou si la notice n'était pas respectée.

SCHÉMA DU MONTAGE

